

COMMISSION
Transition écologie
COMPTE-RENDU 8 mars 2023

Présents : DEPALLE Joël, ANDRIOL René, ANDRIOL Marie-Claude, MASSACRIER Gilles, BARBIER Bertrand, GAILLARD Georges, GARRIVIER Maurice, DECORAY Françoise, GROS Dominique, PACAUD Maurice, BOUTARIC Benjamin, CHATELET Aimé, BARRET Jean-Claude, MAZZOLINI Alain, MARC-ESTEVE Sylvie et Alain, TRONCHET Nathalie, COLOMBAT Monique, QUERICAUD Suzanne, ALIZAY Jean-Philippe, GOUTAUDIER Marjolaine, BEZIAUD Robert, BRETTE Raymond, ANDORIN Jean, COLOMBAT Bertrand, Balzano Dominique, BOULATON Robert, BLANCHARD Françoise, FILLON Samuel, FILLON Tiphonie, CHEMIN Christophe, CHEVRON Peggy.

Excusés : Mathide CHAMBOST, Julie MOUNIER, Pascal MUZART

Destinataires du compte-rendu : élus / membres du groupe de travail / les habitants (à publier)

Ordre du jour :

Informations:

- 1- Point sur les groupes de travail (jardins partagés, flyer circuits courts, fleurissement, cimetière, cabane à dons)
- 2- forêt: coupes de bois et chantier 2023

Décisions:

- 3- Antennes: demande d'achat de la parcelle du pylône à la croix du sud et contrat avec Free pour les antennes du bourg.
- 4- Propositions de concert lecture de la LPO
- 5-Questions diverses.

DECISIONS PRISES

Jardins partagés :

Demander aux agents d'aider à l'installation des tables au chalet pour les jardins partagés.

Forêt :

demander au futur agent de l'ONF d'entretenir la régénération présente (notamment en parcelle 12).
Contacter les habitants compétents lors des prochains rendez-vous importants pour la forêt.
Informers le conseil municipal que la commission ne souhaite pas retenir la proposition de la société Hivory.

Antenne Free : Voir avec le groupe de travail PLU si il est possible d'interdire la pose d'antenne dans le périmètre patrimoniale, en vu de dénoncer le contrat

A RETENIR

(à destination des secrétaires de mairie)

1- Point sur les groupes de travail :

Informations:

Jardins partagés :

Bonne dynamique avec l'école, et les centres de loisirs. De nouvelles buttes ont été créées avec la participation des classes de CE1, CE2, CM1. Deux élèves du conseil municipal des enfants sont venus aider à la dernière rencontre et comptent s'investir dans ce projet.

Une intervention sur les semences paysannes est prévue.

Demande de subvention de FR pour mettre en place des bancs et tables sellés.

Plantations prévues courant avril.

Flyer circuit court :

En cours d'élaboration.

Fleurissement :

Des plantations de vivaces commencent à remplacer les plants annuels.

Une demande a été faite à Monsieur Russias pour pouvoir poursuivre le mur en pierres sèches, construit grâce au savoir-faire des cantonniers.

Cimetière :

Pour la végétalisation du nouveau cimetière le devis est de 3700€, il comprend la fourniture, la location du matériel mais pas de la main d'œuvre.

Le commercial venu pour la végétalisation des cimetières a félicité Dominique BOSLIGE pour avoir bien respecté les doses de produits phytosanitaires (désherbants) dans le vieux cimetière, car il a remarqué et nous a montré 5 variétés de petites herbes qui y poussent.

Ces herbacées font parties des semences proposées lors de végétalisation.

Cabane à dons :

Le projet suit son cours, 3 élèves du conseil municipal des enfants viennent renforcer le groupe de travail.

Le projet sera présenté à la commission en septembre-octobre 2023.

2-La forêt

Informations:

Rencontre avec M. Lemoine, responsable Loire de l'ONF, M. Cordier ancien agent de l'ONF et M. Jourdan, nouvel agent sur le secteur de Chalmazel qui assurera l'intérim jusqu'au remplacement de M. Cordier. Ce remplacement devrait arriver en septembre.

Les coupes de bois prévues en 2023 seront effectuées sur la parcelle 5 de la forêt d'Ambierle, coupe d'amélioration de sapins d'un volume d'environ 210 m³. Pour la forêt des Servajeans, coupe de sapins et de douglas (vu avec les habitants des Servajeans) et une coupe de douglas (63 m³) pour la forêt de Noailly.

Les coupes de douglas prévues dans la proposition d'état d'assiette ne seront pas faites (parcelles 12b, 3a et 18) mais les douglas non vendus en 2022 (parcelle 12, volume 441 m³) seront repropoésés à la vente du mois de juin.

Le prix de retrait sera rediscuté avant la vente mais on fera attention à ce qu'il ne soit pas trop élevé pour que la vente s'effectue.

Les coupes de douglas prévues en 2023 seront reportées et cela permettra d'avoir des arbres disponibles pour la construction de l'école.

Il n'y aura pas de chantier annuel proposé. (Il a été rappelé que les propositions de travaux ont été négociées et revues à la baisse en 2021 et 2022 car nous avons remis en question la nécessité d'entretenir les limites parcellaires)

Deux propositions des habitants : demander au futur agent de l'ONF d'entretenir la régénération présente notamment en parcelle 12).

Contactez les habitants compétents lors des prochains rendez-vous importants pour la forêt.

3- Antennes: demande d'achat de la parcelle du pylône à la croix du sud et contrat avec Free pour les antennes du bourg.

*La société Hivory (groupe Cellnex) est titulaire d'un bail avec la commune concernant le pylône SFR situé au lieu dit "La croix du sud". En tant qu'opératrice d'infrastructures et propriétaire du pylône, elle ne souhaite pas reconduire la convention mise en place avec la commune, (loyer actuel de 438,74€/an) en 2006 et elle propose d'acheter une emprise d'environ 60 m2 autour de ce pylône pour 6000€.

Nous avons déjà eu des discussions en commission suite à plusieurs demandes du même type émanant d'autres sociétés et nous avons toujours rejeté celles-ci.

La position généralement de la commission est contre le déploiement des antennes.

Pour un conseiller, l'objectif de la société est d'être propriétaire pour pérenniser l'installation et mettre ce qu'ils veulent dessus.

Acceptons-nous cette vente ?

Non à l'unanimité.

*Pour On Tower (cette société s'occupe du déploiement des antennes Free), suite à la demande de procédure pour dénoncer le contrat nous liant à Free pour les antennes du bourg, une rencontre a eu lieu avec une commerciale. Elle nous a demandé de faire une dénonciation au plus vite (même si le délai légal est fin 2026 pour un contrat se terminant en oct 2027 de 6000€/an), pour lancer l'enquête technique de remplacement. Il n'y aura pas de coût de dénonciation, car cela leur permettra de trouver des solutions plus rapidement.

Une discussion a été déclenchée sur les bienfaits ou non d'avoir une antenne en plein centre bourg, pour la santé, pour l'aspect d'un village de caractère et Site Clunisien... (Candidature au Patrimoine de l'UNESCO)

Pour information, Madame Brette nous signale que lors de la mise en place de l'antenne dans le clocher, plusieurs particuliers étaient favorables à une installation sur leur terrain en cas de rejet de la demande de FREE par la municipalité de l'époque.

Voir avec le groupe de travail PLU si il est possible d'interdire la pose d'antenne dans le périmètre patrimonial, en vu de dénoncer le contrat.

Des remarques ont été faites sur l'installation de la fibre avec des câbles apparents. C'est regrettable pour l'image du village.

4- Propositions de concert lecture de la LPO

Informations:

La LPO voudrait organiser au mois de juin un concert baroque avec des lectures dans la région Auvergne-Rhône- Alpes, il manque un lieu dans la Loire.

Il cherche un partenaire, le coût de cet événement est de 10 000€ : 5 000€ de subvention et 5 000€ à la charge du partenaire.

6-Questions diverses.

Groupe de travail résilience

Lien vers le forum de discussion du groupe.

https://framateam.org/signup_user_complete/?id=mj3odfzpn3fhdf5gkqhfracymc